## Communiqué de l'UD CGT des Hautes Pyrénées

Suite à la rencontre de ce soir entre la délégation de salariés accompagnée par Manuel Espejo, secrétaire de l'Union Locale CGT de Tarbes et madame la Préfète, la CGT réaffirme son soutien aux salariés des sociétés MG Call et IRC.

Les propositions, indécentes au regard de la situation, faites par Mme la Préfète (secondée par le directeur du travail et la directrice territoriale de **Pôle emploi** Sud-Ouest) ne répondent nullement aux besoins exprimés par les salariés. Ces propositions relèvent de la seule légalité avec un saupoudrage supplémentaire de social et ne prennent pas la mesure de la souffrance vécue par les salarié-e-s.

Nombre d'entre eux sont confrontés à des situations dramatiques de précarité, de fin de droit, ne peuvent pas payer leurs loyers, leurs factures.

La directrice de Pole Emploi a même osé dire aux salariés « on ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre »...

Nous appelons l'ensemble des pouvoirs publics à ouvrir les yeux. Non ! les indemnités légales ne suffiront pas dans ce dossier ; Non ! ils ne se dédouaneront pas de leurs responsabilités avec quelques mesurettes.

Aucun salarié ne doit être laissé sur le carreau, des plus anciens aux derniers embauchés qui devaient prendre leur poste le 22 septembre.

Madame la Préfète doit agir auprès de la Médiation du Crédit de la Banque de France pour qu'aucune banque ne coupe les vivres aux salariés floués.

Nous appelons les élus, notamment du Grand Tarbes, à assumer leur part de responsabilité dans la gestion de ce dossier et à appuyer pleinement les demandes des salariées auprès des pouvoirs publics.

La liquidation judiciaire doit se faire au pas de charge, il faut accélérer le versement par les AGS des salaires dus. Il faut que Pôle Emploi annule l'intégralité des trop-perçus et ouvre des droits à tou-te-s.

Les services sociaux doivent être mobilisés pour répondre de manière urgente aux besoins identifiés sur le terrain.

## Comment a t-on pu en arriver là?

M.Gueday, unique propriétaire des deux entreprises, a su exploiter les logiques et les mécanismes d'un système pensé, voulu par le MEDEF et mis en œuvre par les gouvernements successifs, accumulant les exonérations sociales et fiscales, les aides directes et indirectes et ce sans le moindre contrôle ou contrepartie.

La CGT attend que des poursuites judiciaires soient engagées contre ce patron voyou.

Cette affaire pourrait malheureusement se reproduire dans un contexte où le gouvernement privilégie les exigences patronales laissant les coudées franches au MEDEF.

Voilà où conduit l'absence de transparence sur l'attribution des fonds publics (directs et indirects).

Nous réitérons notre demande, maintes fois affirmée à Mme La Préfète, d'instaurer une Commission Départementale de Suivi de l'ensemble des Aides Publiques versées aux entreprises . Il y a urgence !

Tarbes, le 15 septembre 2015.